

# La Cour de Justice de l'UE remet en question la légitimité de la cour suprême polonaise

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 3 heures



Le premier ministre polonais Donald Tusk et la présidente de la Commission Européenne Ursula von der Leyen à Bruxelles le 15 décembre 2023. JOHN THYS / AFP

**La CJUE reproche à la chambre polonaise d'être composée de juges nommés «en violation manifeste de règles nationales fondamentales». Le nouveau gouvernement dit vouloir œuvrer en faveur du retour à l'État de droit en Pologne.**

La Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a remis en question jeudi la légitimité d'une chambre de la Cour suprême polonaise créée par l'ancien gouvernement nationaliste populiste. S'inquiétant du respect de l'État de droit en Pologne pendant les huit années à partir de 2015 au cours desquelles le parti Droit et Justice (PiS) a été au pouvoir, la justice européenne a à plusieurs reprises critiqué les réformes du système judiciaire alors entreprises.

Dans un arrêt rendu public jeudi à Luxembourg, où elle siège, la CJUE a refusé d'examiner une question préjudicielle que lui avait adressée la Chambre de contrôle extraordinaire et des Affaires publiques de la Cour suprême polonaise, considérant qu'elle n'avait pas affaire à «*un organe ayant la qualité de tribunal indépendant et impartial*». Créée en 2017, cette chambre est

notamment chargée des questions relatives aux élections et aux référendums mais est aussi compétente dans un large éventail de domaines dont la concurrence, les infrastructures, les télécommunications et les départs de juges à la retraite.

## Un «*caractère anticonstitutionnel flagrant*»

La CJUE a reproché à cette chambre d'être composée de juges nommés «*en violation manifeste de règles nationales fondamentales*», sur recommandation d'un Conseil national de jurisprudence (KRS) dont l'indépendance a déjà été remise en question par la justice européenne. La nouvelle coalition gouvernementale pro-européenne de Donald Tusk, issue des législatives d'octobre dernier en Pologne, a promis d'œuvrer en faveur du retour à l'État de droit.

Ces promesses pourraient cependant se heurter à l'opposition d'un Tribunal constitutionnel sous influence politique du PiS et du proutident Andrzej Duda, un allié de ce parti et l'un des auteurs des réformes controversées. Jeudi, Andrzej Duda a dénoncé «*le caractère anticonstitutionnel flagrant*» des décisions du ministère de la Culture annoncées la veille révoquant les équipes dirigeantes des médias d'État.

### La rédaction vous conseille

- [Les fonctionnaires peuvent se voir interdire le port de signes religieux, tranche la justice européenne](#)
- [Un chèque européen de 5 milliards d'euros pour la Pologne](#)
- [Jadis très proches, la Pologne et la Hongrie de Viktor Orban ne se comprennent plus](#)

### Sujet

Cour de justice européenne